

TRANSPORT SCOLAIRE 2017/2018 dans la commune de Callian

Imprimé valable pour les écoles maternelle et primaire.

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

Périodes et modalités d'inscription : du 15 mai 2017 au 31 mars 2017

Du lundi au vendredi de 9h – 12h / 14h00 – 17h00

Pièces à fournir par l'élève :

- 2 photos d'identité récente (**photos de classe acceptées**) en cas de première inscription.

Procédure :

Une carte billettique éditée par le Conseil Départemental du Var sera remis à la famille. Cette carte permettra à l'enfant d'emprunter le transport scolaire. Une borne magnétique est prévue à cet effet à la montée dans le bus.

Le représentant légal

Mr ou Mme NOM PRENOM

ADRESSE (*)
.....

Tél domicile : Tél mobile : Mail :

(*) L'adresse doit correspondre au domicile légal de l'élève (un seul domicile légal sera pris en compte)

L'élève

NOM PRENOM

DATE DE NAISSANCE/...../.....

Etablissement scolaire fréquenté :

Ecole primaire	Ecole maternelle
Classe :	Classe :

Cochez l'arrêt choisi: l'enfant sera pris le matin et déposé le soir au même point d'arrêt (précis)

- Agora Station Agip Centre les Mûriers Salle des Sports Pont de Camiole
 Wenona Petit Pinée les Tanières Plaines de Mireur Brusquet

Cochez les jours choisis

- lundi mardi mercredi jeudi vendredi

Je m'engage à mettre mon enfant au transport scolaire matin et soir, tous les jours.

A Callian, Le

Signature du responsable légal de l'élève